

## PLAN DE FILIÈRE ET CONVENTION COLLECTIVE

# ARRIÈRE TOUTE!

# Le revirement **INQUIÉTANT** des éditeurs de la presse en régions

Ce mardi 13 avril 2021 se sont tenues deux rencontres importantes pour l'avenir des travailleuses et des travailleurs de la presse en régions.

**A** 14 heures, une délégation de l'APIG a tenu à présenter la nouvelle mouture du plan PRIM (3<sup>e</sup> volet du plan de filière) à une délégation de la FILPAC et à 17 heures, la commission sociale des syndicats de la presse quotidienne et hebdomadaire régionale a souhaité, elle, nous faire part de son intention de remettre en cause ses propres engagements du 31 mars 2021.

Pour l'APIG, étaient présents à 14 heures : Bernard Maffre (groupe *La dépêche du Midi*), Michel Nozière (groupe *Rossel La Voix*), Jean-Louis Pelé (groupe *NJJ Nice-Matin*), Rémy Ramstein (groupe *EBRA*), Jean-Christophe Serfati (groupe *La Provence*) ainsi que MM. Pierre Petillault et Samir Ouachtati, respectivement directeur et directeur adjoint de l'APIG. La délégation de la FILPAC CGT était composée de Damien Dhont, Marc Jarnoux, Pascal Le Boulc'h, François Pasqualinotto, Michaël Pinci et Alexandre Sare.

À part quelques différences dans les chiffres annoncés, notre délégation a pu constater que cette présentation était exactement la même que celle de juillet 2020. Aucun de nos prérequis et aucune de nos réserves ou demandes n'a été pris en compte par la partie patronale.

**Quid d'un EDEC élargi à l'ensemble de la filière ? Quid des garanties pour sécuriser les hypothétiques départs ? Quid des projets de modernisation ? Etc.**

Si les éditeurs choisissent de considérer cette rencontre comme point de départ des négociations concernant le

**Pourtant, même s'ils se sont engagés à communiquer, avant la fin avril, les projets de modernisation aux équipes syndicales locales, la FILPAC conseille à ses syndicats de ne pas se précipiter, rien n'a encore été négocié !**



plan PRIM, ce n'est pas le cas de notre délégation, qui n'y voit elle qu'une simple présentation du plan patronal ! Les éditeurs nous ont pourtant annoncé se servir de ce « point de départ » pour commencer les consultations avec les syndicats locaux. Un bon moyen de précipiter les restructurations dans nos entreprises de presse et d'amorcer leurs futurs PSE. Pourtant, même s'ils se sont engagés à communiquer, avant la fin avril, les projets de modernisation aux équipes syndicales locales, la FILPAC conseille à ses syndicats de ne pas se précipiter, rien n'a encore été négocié !

À la suite de cette première réunion, une rencontre bilatérale s'est donc tenue à 17 heures avec la commission sociale des syndicats de la presse quotidienne et hebdomadaire régionale, au sujet de la convention collective.

Pour représenter les SPQR-SPQD-SPHR, étaient présents : Philippe Bienaimé (*Nice-Matin*), Yves Bonnefoy (*Le Télé-*



**Le projet patronal, soutenu par la macronie, est maintenant clair : supprimer la moitié des emplois dans les imprimeries avec l'aide des fonds publics et faire baisser les statuts des 50 % de salarié-e-s qui resteront dans les entreprises !**

*gramme*), Anne-Lise Brillon (*NRCO*), David Deffains (*Publihebdos*), François Greffier (*Le Courrier de l'Ouest*), Valérie Noël (groupe EBRA), Carole Labarthe (*Le Courrier Français*) en présence de Samir Ouachtati, directeur adjoint de l'APIG. La délégation de la FILPAC CGT était composée de Damien Dhont, Marc Jarnoux, Pascal Le Boulc'h, François Pasqualinotto, Véronique Picavet et Michaël Pinci.

À cette occasion, nos interlocuteurs ont, dès le début de la réunion, à nouveau bloqué les discussions !

Après nous avoir affirmé qu'une signature de la CCN, au plus tard le 30 juin 2021, était impossible, ils ont exigé de la FILPAC qu'elle renonce à sa demande à la DGT d'être suivie dans le cadre d'une commission mixte paritaire pour les débats de la CPPNI, sous menace d'annuler toutes les réunions bilatérales décidées paritairement le 31 mars dernier et de les remplacer par des réunions paritaires à des dates encore inconnues. Nous pensons qu'il nous sera alors impossible de signer la convention collective avant le 30 juin, date fatidique pour le plan filière.

Nous rappelons à toutes fins utiles à nos interlocuteurs que le mandat qui a été donné à la fédération est celui de signer en premier la convention collective...

**Quelle est cette mascarade de négociation que veulent nous imposer les éditeurs ? Pourquoi ont-ils si peur de la DGT, bras armé du ministère du Travail ? Nous cacheraient-ils des choses ?**

En attendant, aucune discussion sur l'ordre du jour écrit conjointement n'a commencé ce 13 avril et la réunion du 16 avril reste subordonnée à la réponse de la FILPAC... Effectivement, à ce rythme, nous ne sommes pas prêts à signer cette convention collective dont, apparemment, nos patrons ne veulent pas.

Comme la FILPAC l'avait annoncé dans un communiqué précédent, la bataille pour l'emploi et les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs de la presse est engagée. Le projet patronal, soutenu par la macronie, est maintenant clair : supprimer la moitié des emplois dans les imprimeries avec l'aide des fonds publics et faire baisser les statuts des 50 % de salarié-e-s qui resteront dans les entreprises ! Et pour les autres catégories (employés, cadres, journalistes) ? Réveillez-vous, ils s'en occuperont tout de suite après !

Au vu de ces nouvelles positions des éditeurs et des éléments annoncés, qui vont fortement impacter l'avenir de l'ensemble des salarié-e-s de notre branche, la FILPAC CGT a décidé d'organiser en urgence une assemblée générale des délégué-e-s de la presse en régions ce jeudi 15 avril.

À cette assemblée devront être débattues la position de la FILPAC face à ce nouveau revirement des éditeurs et les stratégies pour contrer cette attaque frontale mettant en danger notre avenir. La FILPAC proposera à cette occasion la création d'une caisse de solidarité afin de pouvoir mener les actions indispensables pour imposer nos revendications. •